Prendre en compte les résistances au changement

Pourquoi cette formation ?

Impulser une dynamique dans un groupe nécessite souvent des mesures et pratiques nouvelles. Or il est parfois difficile de modifier la culture ou les méthodes de travail de ses membres. Les résistances aux changements sont souvent la manifestation d'autres problématiques : cette formation permettra de les identifier et de les analyser pour conduire sereinement le changement.

Objectif principal

Parvenir à mettre en oeuvre des mesures novatrices au sein d'une équipe déjà constituée, en prenant en compte les résistances au changement et en analysant les moyens d'y répondre.

Objectifs opérationnels

- Connaître les grandes caractéristiques du changement (typologie, constantes de l'accompagnement au changement.)
- Analyser les causes de la résistance au changement.

Contenu

Appréhender les freins et les moteurs de l'action

- Prendre en compte le poids de l'habitude dans les comportements.
- Identifier les peurs derrière une attitude de résistance au changement.
- Prendre en compte les besoins fondamentaux des protagonistes.

Élaborer la conduite du changement

- Connaître les deux grands types de changement.
- Trouver des arguments adaptés aux différents profils d'interlocuteur·trices.
- Communiquer avec pédagogie.

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

Format

Une journée (6 heures).

Public cible

- Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).
- Pour les personnes en situation de handicap: contacter
  le référent
  Cédis.

Inscriptions

Pour les élu·es :
modalités de financement et d'inscription .

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres :
modalités de financement et d'inscription .